



RÈGLEMENT DE L'OFFRE 2 mois gratuits

■ ARTICLE 1 – OBJET DU RÈGLEMENT

Le présent règlement a pour objet de définir les conditions et les modalités de l'offre « 2 mois gratuits » en lien avec la gamme « Sénior 100% Nous ».

■ ARTICLE 2 – CONDITIONS POUR BENEFICIER DE L'OFFRE PROMOTIONNELLE

Tout nouvel adhérent à une formule de la gamme « Sénior 100% Nous » (Minima, Basic, Medium, Confort, Grand-Confort, Optimum) peut bénéficier de l'opération promotionnelle « 2 mois gratuits ». Les mois de cotisations offerts seront le 12^{ème} et le 24^{ème} mois d'adhésion.

Cette opération de promotion n'est pas cumulable avec d'autres offres promotionnelles en cours au sein de la Mutuelle. Elle est réservée aux adhésions auprès de nos conseillers, via notre site WEB ou nos intermédiaires de vente.

■ ARTICLE 3 – CONDITIONS D'EXCLUSION

Les exclusions à l'offre promotionnelle « 2 mois gratuits » concernent :

- Les adhérents Mutuelle GSMC ayant déjà bénéficié d'une opération de promotion lors de l'année en cours
- Les adhérents radiés suite à changement de gamme dans la même offre, suite à impayés, à « date anniversaire »
- Les adhérents effectuant un changement de formule sur la même gamme « Sénior 100% Nous »

■ ARTICLE 4 – DURÉE

L'opération de promotion « 2 mois gratuits » se déroulera jusqu'au 31 décembre 2025, la date de souscription faisant foi.

Les organisateurs se réservent le droit de proroger, de modifier ou d'annuler l'opération promotionnelle si les circonstances l'exigent. Leur responsabilité ne saurait être engagée et aucune indemnité de quelque nature que ce soit ne saurait être versée aux participants. Les organisateurs pourront mettre fin à cette opération promotionnelle à tout moment moyennant un avenant et une information préalable sur le site internet : <http://www.mutuelle-gsmc.fr/>

■ ARTICLE 5 – PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Les données à caractère personnel collectées avec votre consentement dans le cadre des présentes font l'objet par GSMC, en tant que responsable de traitement, d'un traitement dont la finalité est la passation, la gestion et l'exécution de votre contrat d'assurance. Elles sont conservées pour la durée nécessaire à son exécution et peuvent être transmises aux services internes de GSMC, ses sous-traitants, y compris les prestataires et les intermédiaires d'assurance partenaires de GSMC, réseaux de soins de soins intervenant dans la gestion de garanties, aux assistants et réassureurs éventuels.

Ces données peuvent également faire l'objet, dans le cadre des dispositions réglementaires en vigueur, de traitements spécifiques mis en œuvre dans le cadre de la lutte contre la fraude en assurance et la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. Dans tous les cas, vous pouvez exercer votre droit d'accès, de rectification, d'effacement et d'opposition de vos données en joignant la copie d'un justificatif d'identité au Délégué à la Protection des données – GSMC – 95 rue de Jemmapes 59800 LILLE. Par ailleurs, à l'issue de ces démarches, en cas de difficultés dans l'exercice de ces droits, il est possible de faire une réclamation auprès de la CNIL sur son site internet : www.cnil.fr